



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 22 AVRIL 2021,  
VIA VISIOCONFÉRENCE

*ADOPTÉ LE 20 MAI 2021*

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Corinne Payne,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L
M <sup>me</sup> Éliane Cantin,	conseillère ( <i>arrivée : 20 h 13</i> )
M <sup>me</sup> Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M <sup>me</sup> Mélanie Ducharme,	conseillère
M. Christian Slachetka,	vice-président, parent au CA du CSS, substitut à l'exécutif du RCP-3L
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M. Joey Champagne,	conseiller
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Mathieu Bédard,	secrétaire interne ( <i>départ : 21 h 50</i> )
M. Michel Levert,	président et délégué votant à la FCPQ

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Bianca Deschatelets,	parent au CA du CSS
M. Frédéric Gascon,	trésorier

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 32.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ECP – 210422 – 1039** Il est proposé par M<sup>me</sup> Corinne Payne et appuyé par M. Gautier Njokou, d'accepter l'ordre du jour déposé avec ajouts en 4.1, 4.2 et 10.2, ainsi qu'en pt 6 en décalant les autres points, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
  - 4.1 Rencontre avec la directrice générale
  - 4.2 Rencontre avec la directrice du service des technologies de l'information
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 25 mars 2021 et suivi
6. Calendrier des réunions du comité de parents 2021-2022
7. Retour sur l'assemblée du CP du 8 avril 2021
  - 7.1 Réunion du comité spécial sur la FGJ-08
8. Préparation de l'assemblée du CP du 6 mai 2021
  - 8.1 Projet d'ordre du jour
  - 8.2 Projet de questions à la Direction générale
9. Rapport des parents au Conseil d'administration du CSS

10. Rapports
    - 10.1 CCSEHDAA
    - 10.2 Trésorerie
    - 10.3 FCPQ
    - 10.4 RCP-3L
  11. Varia :
    - 11.1 Communications reçues des parents
    - 11.2 Contributions financières des parents
  12. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

M. Michel Levert remercie les membres de l'exécutif de leur présence.

##### **4.1 RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

MM Levert et Njokou ont rencontré, par visioconférence, M<sup>me</sup> Nathalie Joannette, directrice générale du CSS, pour traiter des sujets suivants :

- La ventilation / qualité de l'air dans les écoles. M<sup>me</sup> Joannette offre une présentation en séance du comité de parents en y invitant aussi les membres du conseil d'administration.
- Les documents des séances des conseils d'établissement remis trop tard aux membres des CÉ par les directions d'école.
- La collaboration et pro action entre le CP, la DG et le CA qui sont, selon M<sup>me</sup> Joannette, les 3 piliers de la réussite scolaire. Le CP a l'opportunité de modifier l'engagement parental au CSSMI, surtout après cette période pandémique.
- La perception qu'ont les parents envers la Directrice générale.
- En dehors de la COVID, pour la réussite scolaire plusieurs sujets resteront tels que la ventilation des nouvelles classes...
- La directrice générale demande au comité de parents de tenir une assemblée extraordinaire pour discuter, avec sous-groupes de consultation, de la prochaine année scolaire. Il serait possible de tenir cette rencontre lors de l'assemblée du 3 juin.

##### **4.2 RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

MM Levert et Slachetka ont rencontré, par visioconférence, M<sup>me</sup> Carole Dallaire, directrice du service des technologies de l'information, et M<sup>me</sup> Nathalie Denny, directrice générale adjointe. Les sujets discutés furent :

- L'achat non encore réglé, depuis la mi-décembre, de l'imprimante couleur du bureau du comité de parents.
- L'approbation pour l'achat de tablettes qui seraient utilisées à la salle 5080 lors des séances (en présence) ultérieures du CP. Cependant, les I-Pads ne sont pas compatibles pour l'entretien de celles-ci par la DSTI.
- Le CP ayant envisagé d'utiliser une partie de son budget de fonctionnement pour rendre la salle 5080 adéquate pour utilisation en mode hybride, en présence et à distance, le CSS a déjà pensé à cette mise à niveau de la salle qui est utilisée fréquemment par tous les services.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 MARS 2021**

**ECP – 210422 – 1040** Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Ducharme et appuyé par M. Joey Champagne, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 25 mars 2021 avec la correction suivante:

- en point 6.3, 2<sup>e</sup> alinéa : **retrancher** tout le texte de la démarche proposée par l'exécutif.

*Adopté à l'unanimité*

*Arrivée d'Éliane Cantin à 20 h 13.*

## **6. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS 2021-2022**

Modifications au projet de réunions déposé.

**ECP – 210422 – 1041** Il est proposé par M<sup>me</sup> Corinne Payne et appuyé par M. Christian Slachetka,

**D'**adopter le calendrier des réunions du comité de parents et de son comité exécutif pour l'année scolaire 2021-2022;

**De** l'envoyer aux membres du comité de parents dès maintenant pour les en informer;

**De** le déposer à la page web du comité de parents.

*Adopté à l'unanimité*

## **7. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 8 AVRIL 2021**

Bon fonctionnement.

On déplore que la question sur les statistiques des projets particuliers du CSSMI n'ait pas reçu de réponse de la Direction générale.

### **7.1 RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL FGJ-08**

Dépôt de la recommandation du comité spécial.

Il est proposé que nous attendions le document du comité national prévu pour aider à la rédaction de cette politique, avant de faire parvenir le document aux membres du CP et au CSSMI.

## **8. PRÉPARATION DE LA SÉANCE DU CP DU 6 MAI 2021**

### **8.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Travail sur le projet d'ordre du jour déposé.

Pour la présentation sur la ventilation / qualité de l'air, outre les membres du conseil d'administration, inviter tous les parents du CSS.

*Mathieu Bédard quitte la séance à 21 h 50.*

### **8.2 PROJET DE QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Après analyse du projet des questions soumises par les représentants, il est proposé de remettre celles-ci pour l'assemblée du 3 juin, de ne conserver que celle ayant pour sujet la ventilation des écoles et de demander aux membres du CP de faire parvenir toutes leurs questions sur la ventilation des écoles pour la présentation du 6 mai.

## **9. RAPPORT DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS**

M. Gautier Njokou nous informe qu'à la séance extraordinaire du CA du 27 avril prochain le CA fera la nomination du directeur général adjoint ou de la directrice générale adjointe venant remplacer M. Jean-François Lebeau.

## **10. RAPPORTS**

### **10.1 CCSEHDAA**

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du CCSEHDAA du 19 avril :

- Poursuite du travail de révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (FGJ-03).
- Retour sur la rencontre des CCSEHDAA du 19 mars (RCP-3L), ainsi que sur le Forum des parents des EHDAA du 20 mars (FCPQ).
- La prochaine réunion, le 16 mai prochain, aura pour sujet principal la localisation des groupes EHDAA 2021-2022.

### **10.2 TRÉSORERIE**

Quoique le trésorier soit absent, nous savons que le solde actuel est de 33 717 \$. Les dépenses prévues d'ici la fin de l'année sont celles de l'achat de l'imprimante et des honoraires de secrétariat.

### **10.3 FCPQ**

Le Conseil général du 10 avril fut très intéressant, avec plusieurs ateliers menés en sous-groupes. Les sujets abordés furent : le rendez-vous du ministre sur la réussite scolaire, la mobilisation des parents, le plan stratégique de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ), les projets de règlements liés au projet de loi 40, la politique de consultation, les instances de la Fédération, dont la nomination des lauréats aux Distinctions Reconnaissance (avant le 30 juin) et le Congrès virtuel de mai 2021.

Considérant que le comité de parents peut se prévaloir de 72 inscriptions gratuites pour le congrès de mai prochain et que nous n'avons présentement que 15 inscriptions, il est proposé d'inviter tous les parents du CSSMI à s'inscrire via le CP. Un communiqué en ce sens sera envoyé au service des communications pour être déposé sur le site des écoles. Un rappel sera aussi envoyé aux membres du CP.

### **10.4 RCP-3L**

M<sup>me</sup> Corinne Payne nous informe que la prochaine séance de l'exécutif du RCP-3L aura lieu demain soir, 23 avril.

## **11. VARIA :**

### **11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES**

- Courriel, 1<sup>er</sup> avril 2021: Connaître le nom du représentant de la PST au CP. Sujet : Le ministre a retiré une catégorie de masque pour les élèves et le parent voulait proposer au CÉ d'avoir une photo de chaque type de masque reçu par la PST.  
*Rép. : Coordonnées transmises au représentant qui nous a informé que le parent s'est présenté à la parole au public du CÉ/PST.*
- Courriel, 2 avril : représentante au CP

Sur l'implantation d'une classe multi l'an prochain dans l'école, car le ratio élèves est trop grand pour deux classes de 6<sup>e</sup>, mais trop petit pour 3; donc, une classe de 5<sup>e</sup>, une multi et deux 6<sup>e</sup> PAI seraient offertes. La direction a organisé une rencontre extraordinaire du CÉ afin d'approuver la grille matières (déposée séance tenante) pour la classe multi avec un peu plus d'éducation physique et 4 h de plus en anglais afin de se coller au programme de PAI. Les parents ont un peu argumenté, mais comme cette option venait de l'équipe-école, le CÉ a approuvé la grille. Depuis, les parents souhaiteraient faire changer un peu la grille matière pour tenter de rendre le concept plus attrayant; fin de non recevoir par la direction. Est-ce vrai qu'une fois la grille matière adoptée, nous n'avons plus de possibilité de la modifier? Avons-nous une option dans ce cas-ci? Nous ne voulons pas nous mettre la direction à dos si c'est vrai qu'aucune autre option n'est possible, car c'est l'équipe école qui décide au final.

*Rép. : Qu'est-ce qui a été approuvé par le CÉ ? Qu'est-ce que les parents veulent? La grille-matières vous a-t-elle été déposée seulement lors de la séance du CÉ, ou vous l'avez reçue suffisamment de temps à l'avance pour bien l'étudier? Avez-vous pu consulter les parents de l'école (car selon la LIP, le CÉ a le droit de consulter les parents de l'école, avec des questions que vous aurez rédigées et pas celles que la direction pourrait vous imposer) ?*

*Selon ce que vous aurez répondu aux 4 premières questions de ce message, vous pourriez revenir sur la grille-matières à la prochaine séance, ou demander une séance spéciale pour cela. Ce n'est pas si simple, la direction ne sera probablement pas d'accord (mais elle n'est pas membre du CÉ, c'est une personne-ressource), mais ça se fait si vous n'avez pas eu assez de temps avant la dernière séance pour l'étudier et vous préparer. Malgré la position de l'équipe-école rien n'obligeait le CÉ à approuver ce qui a été présenté. L'équipe-école peut proposer, mais c'est le CÉ qui décide. La Loi donne beaucoup de pouvoir au CÉ sur les décisions à prendre pour l'école; il faut utiliser ce pouvoir. La formation pour les CÉ devait entre autres servir à bien équiper leurs membres. Il serait idéal que les parents soient solidaires et ne pas oublier que la présidence (un parent) peut utiliser son vote prépondérant en cas d'égalité des votes. Lorsque vous n'êtes pas d'accord avec le résultat d'un vote, vous pouvez faire inscrire votre dissidence au procès-verbal; mais il faut que ce soit fait séance tenante. Le CÉ n'a pas à être toujours d'accord avec la direction de l'école.*

- Courriel, 12 avril : d'une représentante au CP.  
Documents à consulter sur le PAI pour la préparation des parents à la prochaine séance du CÉ, afin d'avoir des arguments face à l'équipe école et, si possible, des questions clés pour un sondage à envoyer aux parents.

*Rép. : Mélanie Ducharme, aussi en destinataire, a envoyé plusieurs documents à la représentante.*

- Courriel, 14 avril :  
L'élève, fréquentant la même école depuis 3 ans, est en 3e année et se retrouve en bris de fonctionnement scolaire complet depuis le 17 février dernier. Un psychiatre a émis une hypothèse de TSA. L'élève serait de retour en milieu scolaire le 25 mai prochain, mais l'école n'est pas outillée pour répondre à ses besoins. Comment fonctionne le classement pour un élève qui a des défis au niveau social, et qui, bien qu'avec un potentiel cognitif impressionnant, ne comprend pas les consignes verbales ?

*Rép. : Concernant votre demande, avez-vous d'abord communiqué avec la direction de l'école pour discuter du cas de votre fille en lien avec le nouveau diagnostic? La direction est le premier répondant du CSS avant toute autre instance. Elle vous dira où votre enfant pourrait être classée pour la prochaine année scolaire, car pour la présente année je présume qu'elle devra rester dans le groupe où elle est actuellement. Peut-être vous proposera-t-elle un service à lui fournir d'ici la fin de l'année.*

## 11.2 CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARENTS

M. Lessead Jaziri nous a transmis l'encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents, pour adoption par le conseil d'établissement. Le CÉ peut aussi se référer au document ministériel « Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées ».

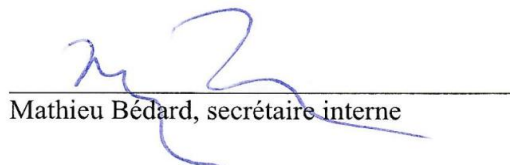
## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ECP – 210422 – 1042** À 22 h 43, il est proposé par M. Lessead Jaziri et appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Chaumont de lever la séance.

*Adopté à l'unanimité*



M. Michel Levert, président



Mathieu Bédard, secrétaire interne